



## Accompagnement à la mise en œuvre des dispositions de la Loi NOTRe dans le domaine du tourisme pour la CA Pays de l'Or – 2016-2017

Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or – Contact : M. Christophe BEL, DGS de la CA



### Contexte :

Suite à la promulgation de la Loi NOTRe le 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, la compétence « promotion du tourisme » devient une compétence obligatoire des EPCI à compter du 1er janvier 2017. la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or souhaite être accompagnée dans ce changement pour définir avec tous les acteurs concernés, le périmètre de compétence entre EPCI et Communes ainsi que l'organisation touristique la plus pertinente à mettre en œuvre

### Objectif :

Prendre en compte les enjeux touristiques, techniques, politiques, financiers et organisationnels pour parvenir à satisfaire l'ensemble des membres de la CA et les projeter à travers le tourisme, vers un nouveau projet communautaire, porteur et rassembleur. Et à travers une nouvelle organisation touristique.

**Mission :** Mise à disposition d'1,5 journée par mois pour :

- Un accompagnement stratégique « Loi NOTRe et compétence tourisme »**
  - Décryptage de la Loi et diagnostic du territoire
  - Prospective et faisabilité juridique et technique
  - Propositions de scénarios d'organisation touristique
- Un accompagnement à la mise en œuvre de la nouvelle organisation touristique avec l'appui de notre équipe d'experts**
  - Assistance à Maitrise d'ouvrage
  - Expertise juridique, Ressources Humaines et finances publiques

### Résultats :

- > Des scénarios organisationnels proposés et discutés.
- > Une rétractation des élus des 3 stations classées suite à la Loi Montagne.
- > Un transfert de la compétence tourisme validé pour les 5 autres communes des « terres ».
- > L'animation d'un atelier dédiés à ces 5 communes pour partager leurs réflexions sur le tourisme et identifier les grands enjeux au regard de l'existant et des actions déjà menées par l'agglomération en lien avec le tourisme.

**Montant de l'accompagnement :** 13 500 euros HT

